



**APPEL A CANDIDATURES**  
**RECRUTEMENT D'ÉVALUATEURS-TRICES DE PROPOSITIONS DE PROJETS**

**Canal projet de l'Initiative 5% Sida, Tuberculose, Paludisme**

*Dans le cadre du Canal projet de l'Initiative 5%, contribution indirecte de la France au Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, Expertise France recrute des **évaluateurs-trices spécialisé-e-s dans la conception, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de programmes de santé en lien avec la lutte contre le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme**, pour l'évaluation des propositions de projets soumis dans les cadre des appels à projets [AP-5PC-2019-01](#) et [AP-5PC-2019-02](#).*

*Aucun critère de nationalité ne s'applique à ce recrutement.*

**Profils recherchés :**

**Qualifications**

- Titulaire d'un diplôme de second cycle en santé publique, sciences sociales, ou diplômé-e de médecine, pharmacie, ou expérience professionnelle équivalente

**Expérience professionnelle générale communes aux évaluateurs-trices :**

- Excellente compréhension des problématiques de santé publique internationale, des enjeux et défis pour la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement en santé, ainsi que pour l'harmonisation et l'efficacité de l'aide au développement ;
- Expérience professionnelle d'au moins 10 ans dans la conception, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de programmes de santé dans les pays à ressources limitées, auprès de bénéficiaires institutionnels et/ou issus de la société civile ;
- Très bonne connaissance des programmes du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme ;
- Expérience de l'évaluation de propositions de projets de santé dans le cadre d'un appel à projets ;
- Excellentes qualités de communication et de travail en équipe ;
- Bon esprit d'analyse et de synthèse, rigueur dans la présentation des rapports ;
- Excellente maîtrise du français **ET** de l'anglais (lu, parlé et écrit) : certains projets seront rédigés en anglais et des échanges téléphoniques pourront être tenus dans les deux langues.

**Expérience professionnelle spécifique dans au moins deux des thématiques suivantes :**

- Lutte contre le VIH, la tuberculose et/ou le paludisme
- Lutte contre les pandémies auprès des populations vulnérables (HSH, TS, prisonniers, migrant, etc.)
- Renforcement des systèmes de santé, en particulier dans les domaines suivants : Gestion des Approvisionnement et des Stocks, ressources humaines en santé, santé communautaire, santé reproductive, féminine, infantile et adolescente
- Genre et lutte contre les pandémies
- Enfance (protection de l'enfance, enjeux pédiatriques dans la lutte contre les pandémies)

- Droits humains

### Processus de sélection des candidatures :

Les candidatures seront évaluées selon les critères suivants :

- Qualifications
- Expérience professionnelle générale
- Expérience professionnelle spécifique dans une ou plusieurs des thématiques citées ci-dessus

Les postulant-e-s présélectionné-e-s seront amené-e-s à passer un test fin février/début du mois de mars et seront éventuellement convoqué-e-s à un entretien téléphonique début mars.

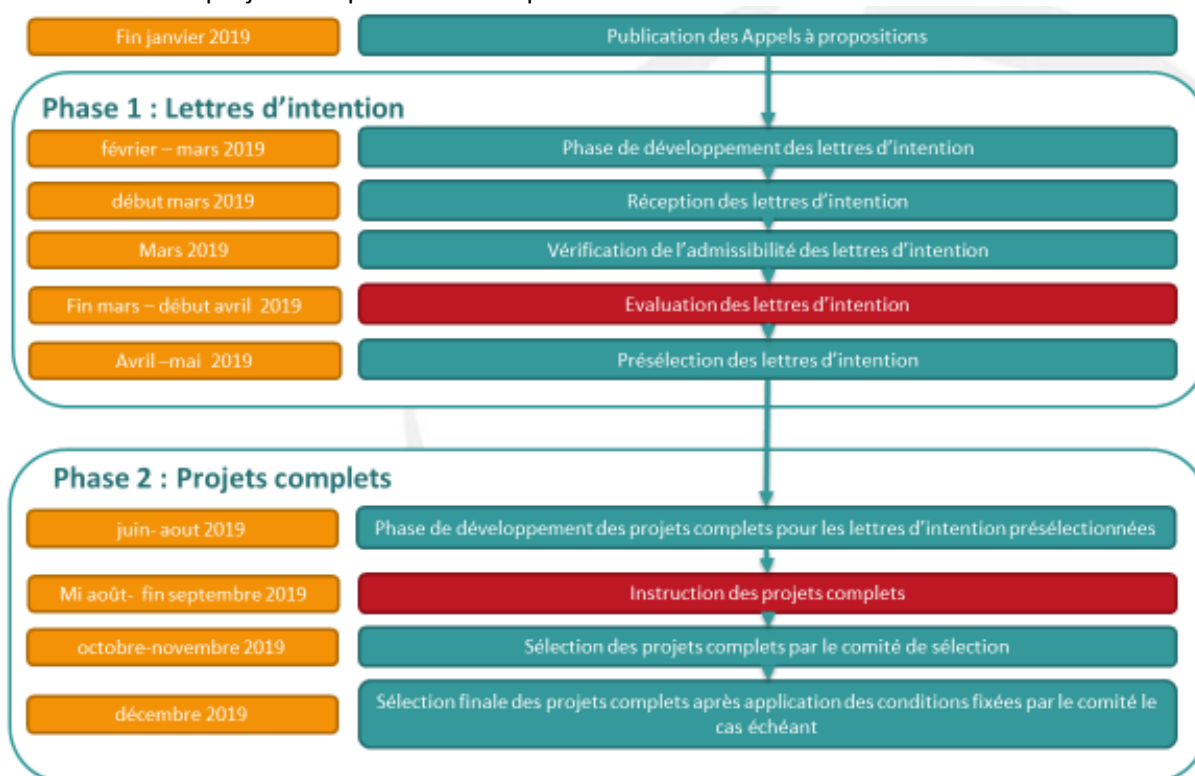
La sélection des évaluateurs-trices sera finalisée dans le début du mois de mars, pour une prestation fin mars-avril pour la phase 1, (avec une réunion de cadrage prévue pour le 21/03) et/ou mi-août (semaine 34) à fin septembre (semaine 39) pour la phase 2.

### Modalités de la prestation :

Deux types de prestation sont concernés par cet appel à candidature :

L'évaluation des lettres d'intention lors de la phase 1.

L'instruction des projets complets lors de la phase 2.



### Phase 1 – évaluation des lettres d'intention

Lors de la phase 1, l'évaluation des lettres d'intention s'effectuera à l'aide d'une grille d'évaluation élaborée par Expertise France (publié sur le site de l'Initiative 5%). L'étude de l'admissibilité des propositions sera réalisée en amont par Expertise France. L'évaluation sera ensuite discutée en sous-

comité (composé de deux évaluateurs et d'un chargé de projets Expertise France) pour aboutir à une note commune sur le projet.

La prestation débutera par une réunion de cadrage avec Expertise France, prévue le **21 mars 2019**.

L'évaluation des lettres d'intention se déroulera du 21/03/2019 au 04/04/2019. Se tiendront ensuite, à Paris, les sous-comités d'évaluation qui permettront de mettre en commun les évaluations, du 8 au 10 avril 2019. La durée exacte (nombre de jours) de la prestation dépendra du nombre de lettres d'intention reçues et éligibles.

Les évaluateurs-trices devront envoyer les grilles d'évaluation remplies pour chacune des lettres d'intention au point focal de l'Initiative 5%. L'équipe de l'Initiative 5% réalisera une relecture des grilles d'évaluation et pourra revenir vers les évaluateurs-trices pour plus d'information si besoin.

#### Phase 2 – Instruction des projets complets

Lors de la phase 2, l'évaluation des propositions de projet complet sera effectuée grâce à un modèle de rapport d'instruction comportant des conseils de remplissage. Il sera nécessaire dans ce cadre de dialoguer (par téléphone et mail) avec les porteurs de projets voire tout autre partenaire pouvant apporter des compléments d'information concernant l'intervention décrite.

L'évaluation des propositions de projets complets commencera la semaine 34 et se déroulera pendant environ un mois et demi, jusqu'à la semaine 39. La durée exacte (nombre de jours) de la prestation dépendra du nombre de projets à évaluer.

Les évaluateurs-trices devront envoyer leur rapport d'instruction complétés au point focal de l'Initiative 5%. L'équipe de l'Initiative 5% réalisera une relecture du rapport et pourra revenir vers les évaluateurs-trices pour plus d'information si besoin.

**Les évaluateurs qui postulent à cet appel à candidature peuvent être sélectionnés pour la phase 1, la phase 2, ou les deux. Ils doivent, dans leur candidature, spécifier pour quelle phase ils postulent (1, 2 ou les 2).**

#### **Les évaluateurs-trices devront participer :**

Phase 1 :

- A la réunion de cadrage téléphonique, le 21 mars ;
- Aux sous-comités d'évaluation qui se tiendront entre le 8 et le 10 avril (inclus) à Paris ;

Phase 2 :

- Au Comité de présélection des projets, dont la date prévisionnelle est fixée pour la semaine 42, à Paris.

En dehors des réunions à Paris, la prestation sera réalisée à distance (domicile des évaluateurs-trices).

**Les postulants doivent s'assurer de leur disponibilité aux dates mentionnées ci-dessus ainsi qu'au long de tout le processus d'évaluation des propositions qui demande un investissement à temps plein.**

#### **Confidentialité et non-conflit d'intérêts :**

#### ***Lors du recrutement des évaluateurs-trices :***

Lors de leur candidature, les postulants doivent signer une déclaration d'intérêts – voir ci-joint.

Aucune personne participant à la rédaction d'une proposition ou étant pressentie dans l'équipe d'un projet soumis pour financement au Canal projet de l'Initiative 5% ne pourra postuler.

Lorsque l'ensemble des soumissionnaires sera connu, **un entretien portant sur les potentiels conflits d'intérêts** sera organisé avec chaque postulant-e présélectionné-e.

***Lors de l'évaluation :***

Les évaluateurs-trices retenu-e-s seront tenu-e-s de signer une déclaration d'intérêts et de confidentialité, stipulant notamment qu'il n'y a pas de conflit d'intérêts au moment de leur désignation et qu'ils-elles s'engagent à informer Expertise France si un tel conflit d'intérêts survenait durant l'accomplissement de leurs tâches.

Dans le cas d'un conflit d'intérêts déclaré ou d'une fausse déclaration, l'évaluateur-trice concerné-e sera exclu-e du processus d'évaluation. En cas de doute sur la transparence ou l'impartialité d'une décision, la décision d'exclusion se basera sur une évaluation de la réalité du conflit d'intérêts.

**Pour postuler : au plus tard le 22/02/2019 à 15h00 (UTC+1)**

Vous devez au préalable rejoindre notre Réseau d'experts, via le lien suivant :  
<https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&refConsultation=365443&orgAcronyme=s2d>

Vous trouverez le tutoriel expliquant les étapes à suivre pour l'inscription sur la plateforme PLACE au lien suivant : [https://www.initiative5pour100.fr/wp-content/uploads/2018/02/Tutoriel\\_D%C3%A9posez-votre-candidature-au-R%C3%A9seau-Initiative.pdf](https://www.initiative5pour100.fr/wp-content/uploads/2018/02/Tutoriel_D%C3%A9posez-votre-candidature-au-R%C3%A9seau-Initiative.pdf)

Une fois inscrit au Réseau Initiative, vous pourrez répondre à cet appel à candidature via le lien :  
<https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=entreprise.EntrepriseDetailConsultation&refConsultation=415360&orgAcronyme=s2d&code=AP5PC20>

**Référence :** AP-5PC-2019

**Code d'accès :** AP5PC19

**Pièces à fournir :** CV (en surlignant les expériences en lien avec l'objet de l'appel), Lettre de motivation et Déclaration d'intérêts.